



2005

Rapport Annuel

Entreprises de programmation télévisuelle et radiophonique (incluant les réseaux)

Pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2005

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30 novembre 2005 au:

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Confidentiel une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de la loi sur la statistique il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check



Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner la liste de systèmes figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone: (613) 951-3177 Télécopier: (613) 951-9920.

STC

DOSSIER DU CRTC

No. du système

Indicatif d'appel

Endroit

Prov. CRTC ID

POUR INFORMATION SEULEMENT

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

SECTION 1 (pages 2 à 4)
RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Conseiller spécial, Télécommunications et radiodiffusion, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadienne Gatineau, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107

Nom du titulaire de la licence, au complet:

Adresse postale du titulaire de la licence:

Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:

M. () _____ Mme. () _____
 _____ (Nom) _____ (Titre)

Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)

Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____
 Rue et no. _____
 Ville et province _____
 Code postal _____

Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2004 au 31 août 2005, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____
 Raisons : _____

Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2005, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

Forme juridique de l'entreprise :

- | | | |
|--|---|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> Propriété unique/société en nom collectif | <input type="radio"/> Société dont les actions se transigent sur le marché boursier | <input type="radio"/> Coopérative |
| <input type="radio"/> Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier | <input type="radio"/> Organisme sans but lucratif | <input type="radio"/> Unité militaire |
| <input type="radio"/> Autres (préciser) _____ | | |

ATTESTATION DE LA DIRECTION

Je, _____, suis autorisé(e)
 _____ (Nom) _____ (Fonction)

à attester au nom de _____
 _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

 (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

N° du dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

(Réservé au bureau)

BILAN

Au 31 août, 2005

					0	3
--	--	--	--	--	---	---

ACTIF

PASSIF

	\$ (omettre les cents)		\$ (omettre les cents)
1. DISPONIBILITÉS		7. EXIGIBILITÉS	
1. Encaisse	01	1. Emprunts et découverts bancaires	31
2. Valeurs mobilières	02	2. Contrats/droits d'émission à payer	32
3. Droits de programmation payés d'avance	03	3. Autres exigibilités	33
4. Autres disponibilités	04	4. Total des exigibilités	34
5. Total des disponibilités	05		
2. PLACEMENTS ET AVANCES		8. PASSIF NON EXIGIBLE	
1. Sociétés affiliées (non-courantes)	06	1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	35
2. Capitaux investis au développement	07	2. Droits et contrats de films et d'émissions	36
3. Autres placements et avances	08	3. Autres éléments du passif	37
4. Total des placements et avances	09	4. Total du passif non-exigible	38
3. IMMOBILISATIONS (incluant contrat de location-acquisition):		9. TOTAL DU PASSIF	
1. Terrains, installations et matériel	10	(lignes 7.4 + 8.4)	39
2. Moins: amortissement cumulé	11		
3. Total des immobilisations nettes	12		
Répartition du total des immobilisations nettes (Nota: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12).			
a) Radiodiffusion	13		
b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)	14		
c) Télédistribution autre que par câble (p. ex.:SDM,SRD)	15		
d) Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)	16		
e) Autres activités hors-programmation et hors diffusion	17		
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18		
5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		10. TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	40
1. Excédant de réévaluation	19		
2. Droits sur les émissions	20	11. TOTAL DU PASSIF et DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	41
3. Autres éléments d'actifs	21	(lignes 9 + 10)	
6. TOTAL DE L'ACTIF	22		
(lignes 1.5 + 2.4 + 3.3 + 4. + 5.1 + 5.2 + 5.3)			

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR LA STATION RADIO (pages 5 to 8)

sommaire de données financières

(Un exemplaire doit être rempli pour chaque station d'origine, titulaire d'une licence)
pour l'année se terminant le 31 août 2005

					1		0
--	--	--	--	--	---	--	---

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à: _____

Adresse de la station _____

				\$ (omettre les cents)
1. Recettes:				01
1. Ventes locales de temps d'antenne	Réciprocité ou autre transaction non monétaire	27		01
2. Ventes nationales de temps d'antennes (excluant les infopublicités)	Réciprocité ou autre transaction non monétaire	28		02
3. Paiements du réseau à la station				03
4. Ventes de droits de diffusion d'émissions	canadiennes	25	+	non-canadiennes
				26
				=
5. Ventes de services de production				05
6. Autres recettes -				30
Veuillez préciser le type				31
				32
7. Total				07
2. Dépenses:				08
1. Programmation et production (voir p. 7, cellule 46)				09
2. Services techniques (voir p. 7, cellule 07)				10
3. Ventes et promotion (voir p. 7, cell 16)				11
4. Administration et frais généraux (voir p. 8, cellule 29)				12
5. Total (voir p. 7, cellule 30)				13
3. 1. Revenu d'exploitation (perte)				14
2. Moins: Amortissement (comptabilisé)				16
3. Intérêts versés				17
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres recettes liées à la radiodiffusion (y compris les revenus de location)				19
5. Moins: Amortissement de l'échafaudage et des frais d'établissement				21
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations de placements, etc.				22
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu				23
8. Provision pour impôts sur le revenu (recouvrement)				24
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu				24

4. Rémunération totales	Émissions et production (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
(\$ omettre les cents)					
1. Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs	42	43	44	45	46
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
					40
3. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)					

Identification du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--

RADIO SUR INTERNET

		1 4
1. Cette station diffuse-t-elle en direct sur Internet?	OUI <input type="checkbox"/> S.V.P. aller à la question 2	NON <input type="checkbox"/>
2. Votre activité de diffusion sur Internet génère-t-elle des recettes distinctes de vos activités de radiodiffusion conventionnelle?	OUI <input type="checkbox"/> S.V.P. aller à la question 3	NON <input type="checkbox"/>
3. Les recettes de votre activité de diffusion sur Internet sont-elles incluses dans vos recettes à la page 5 de ce questionnaire?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

RADIO - LANGUE - FORMAT - GENRE

A. Langue de radiodiffusion (estimez le pourcentage du temps de diffusion dans chacune des langues ci-dessous)

Anglais _____ %
 Français _____ %
 Autochtone _____ %
 Autres _____ %

B. Indiquer le genre de musique qui identifie le plus votre station (S.V.P. en indiquer seulement une)

<input type="radio"/> Contemporain	<input type="radio"/> Country et ses dérivés	<input type="radio"/> Succès classiques
<input type="radio"/> Légère	<input type="radio"/> Succès contemporain	<input type="radio"/> Album genre rock
<input type="radio"/> Spécialités (i.e. jazz, classique, nouvelles)	<input type="radio"/> Autres populaires	<input type="radio"/> Multilingue

C. Station de radio parlée Station à faible utilisation Station de musique

Compléter ce sommaire pour CHACUNE des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence SEULEMENT si (1) les recettes de la station sont inférieures à 2 millions de dollars, ou (2) le titulaire exploite des stations AM et FM dans le même marché et les recettes combinées de ces stations sont inférieures à 4 millions de dollars.

SOMMAIRE FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 août 2005

		6 0
1. Dépenses		
1. <u>Redevances musicales (Paiements à CCMAN)</u>		01
2. <u>Droits voisins (paiement à SC/DV)</u>		08
3. <u>Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC)</u>		09
4. <u>Développement d'initiative canadiennes</u>		02
5. <u>Créances douteuses</u>		03
6. <u>Droits de licence du CRTC</u>		04
2. Sommaires des immobilisations et de l'amortissement - Radiodiffusion		
1. <u>Coût d'origine des immobilisations et valeur des contrats de location au 31 août 2005</u>		05
2. <u>Amortissement cumulé au 31 août 2005</u>		06
3. <u>Acquisitions d'immobilisations pendant l'année financière 2005</u>		07

Si les conditions ci-dessus NE S'APPLIQUE PAS. Veuillez s.v.p. PASSER à la section suivante (RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES) et compléter les autres sections du questionnaire (page 7 et 8), pour chacune des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence.

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES

pour l'année se terminant le 31 août 2005

					1	1			
		Service de nouvelle			Total				
		\$ (omettre les cents)							
		01				31			
1. Dépenses de programmation et de production									
1. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 42)		32							
2. Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du personnel		36							
3. Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles)		49							
4. Redevances (sauf redevances musicales)		53							
5. Redevances musicales (Paiements à SOCAN)		54							
6. Droits voisins (paiement à SCGDV)		55							
7. Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC)		57							
8. Enregistrements et transcriptions musicales		40							
9. Amortissement d'émissions d'abonnement (syndiquées), de services d'émissions sur bandes magnétoscopiques, etc.		42							
10. Autres frais de production et de programmation		43							
11. Paiements au réseau pour des émissions		45							
12. Autres frais de réseau		16							
13. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 08)		Total, Services de nouvelles compris dans cellule 46			46				
Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnés:									
a) Cachets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1)		47							
b) Cachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans 1.2)		48							
c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous)		52							
					1	2			
2. Frais de services techniques		\$ (omettre les cents)							
1. Équipements techniques, pièces, émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autre frais de services		31							
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite		05							
3. Rémunération (doit correspondre avec page 5, cellule 43)		06							
4. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 09)		07							
3. Frais de vente de promotion									
1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute		08							
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)		11							
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)		13							
4. Autres frais de ventes et de promotion		14							
5. Rémunération (doit correspondre avec page 5, cellule 44)		15							
6. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 10)		16							

Identification du CRTC	N° de dossier du CRTC	Indicatif d'appel																														
<table border="1" style="width: 100%; height: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> </tr> </table>											<table border="1" style="width: 100%; height: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> </tr> </table>											<table border="1" style="width: 100%; height: 20px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> </tr> </table>										

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES - suite

pour l'année se terminant le 31 août 2005

	1 2
--	-------

4. Frais d'administration et frais généraux

1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphone, bélinographe, services informatiques et frais d'administration du bureau	34
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, taxes foncières, etc.)	20
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires	37
4. Services professionnels	22
5. Créances douteuses	23
6. Droit de licence du CRTC	24
7. Services de gestion (par des tiers)	26
8. Autres frais d'administration et frais généraux	27
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45)	28
10. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 11)	29
5. Frais totaux (page 7, cellules 46, 07 et 16, et page 8, cellule 29 ci haut, reporter à la page 5, cellule 12)	30

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT RADIODIFFUSION

	1 3
--	-------

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location acquisition au 31 août 2005 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2005 (2)	Acquisition d'immobilisations en 2005 (3)
\$ (omettre les cents)			
1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio.	01	04	
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)	02	05	
3. TOTAL	03	06	35

Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition

Solde au début de l'année	36		
Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus)	37		
Total partiel		38	
Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2005		39	
Total : (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus)			40

Avantage du transfert de propriété:

Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2005 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagée ainsi que les frais pour 2005, pour chacune des catégories capitales, exploitations et subventions/contributions, le cas échéant.

FRAIS D'EXPLOITATION DIRECT - TÉLÉVISION - Pour l'année se terminant le 31 août 2005

1. Dépenses de programmation et de production	Information		Sports	Musique et divertissement			Autres	Total (cat. 1 à 15)	
	Nouvelles (cat. 1)	Autres InformationS (cat. 2 à 5)	(cat. 6)	Dramatique (cat. 7)	Musique variété (cat. 8 & 9)	Jeux-télévisés (cat. 10)	Intérêt général (cat. 11)		(cat. 12 à 15)
A. Émission diffusées: (note 1)	\$ (omettre les cents)								
1. Émission canadiennes	01	17	01	01	17	01	17	01	01
1. Production station locale (incluant les coproductions)									
2. Émissions réalisées par une maison de production affiliée	02	18	02	02	18	02	18	02	02
3. Émissions acquises d'autres stations	03	19	03	03	19	03	19	03	03
4. Production de réseau	04	20	04	04	20	04	20	04	04
5. Émissions acquises de producteurs canadiens indépendants	05	21	05	05	21	05	21	05	05
6. Accréditation spéciale	06	22	06	06	22	06	22	06	06
7. Autres émissions canadiennes provenant d'une autre source (voir note 2)	07	23	07	07	23	07	23	07	07
8. Total des dépenses pour les émissions canadiennes (lignes A1.1 to A1.7)	08	24	08	08	24	08	24	08	08
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions canadiennes pour:	09	25	09	09	25	09	25	09	09
a) Sous-titrage codé pour malentendants									
b) Doublage	10	26	10	10	26	10	26	10	10
c) Élaboration d'émissions	11	27	11	11	27	11	27	11	11
d) Émissions pour enfants	12	28	12	12	28	12	28	12	12
e) Avantages tangibles liés au transfert de propriété	13	29	13	13	29	13	29	13	13
2. Total des dépenses pour les émissions non-canadiennes	14	30	14	14	30	14	30	14	14
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions non-canadiennes pour le doublage	15	31	15	15	31	15	31	15	15
3. Total - Diffusion d'émissions (ligne A.1.8 + ligne A.2)	16	32	16	16	32	16	32	16	16
B. Autres dépenses de programmation	33	41	17	33	41	33	41	33	17
1. Réduction de la valeur du stock d'émissions canadiennes (note 1)									
2. Réduction de la valeur du stock d'émissions non-canadiennes	34	42	18	34	42	34	42	34	18
3. Dépenses d'élaboration et de rédaction de scénarios d'émissions canadiennes non diffusées	35	43	19	35	43	35	43	35	19
4. Pertes liées aux investissements en capital/au capital de prêts se rapportant à des productions canadiennes indépendantes	36	44	20	36	44	36	44	36	20
5. Autres (note 2)	37	45	21	37	45	37	45	37	21
6. Total - Autres dépenses de programmation	38	46	22	38	46	38	46	38	22
Sommes incluses au total des autres dépenses de programmation (ligne B.6) pour les avantages tangibles liées au transfert de propriété	39	47	23	39	47	39	47	39	23
7. Crédit du FTCPEC, dépenses éligibles de programmation canadienne non incluses ci-haut	40	48	24	40	48	40	48	40	24

Notes: 1) Veuillez démontrer, sur cette page, la dépense d'amortissement des actifs capitalisés (ex: longs métrages)

2) si plus de 10 pour cent du total (ligne A1.7), veuillez fournir des détails en annexe. Si les redevances musicales sont incluses, veuillez indiquer le montant

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS

pour l'année se terminant le 31 août 2005

			2	1
--	--	--	---	---

C. Dépenses de production:

\$ (omettre les cents)

1. Coût de la vente/souscription d'émissions canadiennes

01

2. Coût de la vente/souscription d'émissions non-canadiennes

02

3. Coût des services de production vendue

03

4. Infopublicités	Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel	Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada	TOTAL	
a) Canadiennes	23	24	22	
b) Non-Canadiennes mais produite au Canada	26	27	25	
			28	
c) Révision en fonction des critères (avis public CRTC 1994-139)				
Total des infopublicités (somme des cellules 22, 25, 28)				29

5. Autres (note 1) (incluant les redevances musicales)

04

6. Total - Dépenses de production

05

D.1 Grand Total - Dépenses de programmation et de production (Lignes A3. + B6 + C.6)

(reporter à la page 5, cellule 08)

06

Montants inclus dans le **Grand Total** - Dépenses de programmation et de production pour:

a) Rémunération et avantage sociaux (reporter à la page 5, cellule 42)

07

b) Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel

08

c) Service de nouvelles (p.ex. agences de nouvelles)

09

d) Redevances (excluant les redevances musicales)

10

e) Redevances musicales (inclus à ligne C.5 ci-dessus)

11

f) Paiements au réseau pour des émissions

12

g) Autres frais de réseau (note 2)

13

h) Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada

14

1) Si supérieur à 10% du total des dépenses de production, veuillez fournir les détails en annexe.

2) Si supérieur à 10% du total des dépenses de programmation, veuillez fournir les détails en annexe.

Identification CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indicatif d'appel

--	--	--	--	--	--	--	--

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin pour l'année se terminant le 31 août 2005

				2		2
--	--	--	--	---	--	---

2. Frais de services techniques

\$ (omettre les cents)

- | | | |
|--|-----------|--|
| 1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services | 31 | |
| 2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite | 05 | |
| 3. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 43) | 06 | |
| 4. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 09) | 07 | |

3. Frais de ventes de promotion

- | | | |
|--|----|-----------|
| 1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute | | 08 |
| 2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants) | | 11 |
| 3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous) | 13 | |
| 4. Autres frais de ventes et de promotion | | 14 |
| 5. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 44) | | 15 |
| 6. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 10) | | 16 |

4. Frais d'administration et frais généraux

- | | | |
|---|--|-----------|
| 1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphone, bélinographe, services informatiques et frais d'administration de bureau | | 34 |
| 2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, etc.) | | 20 |
| 3. Taxes immobilières et taxes d'affaires | | 37 |
| 4. Services professionnels | | 22 |
| 5. Créances douteuses | | 23 |
| 6. Droits de licence du CRFC | | 24 |
| 7. Services de gestion (par des tiers) | | 26 |
| 8. Autres frais d'administration et frais généraux | | 27 |
| 9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45) | | 28 |
| 10. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 11) | | 29 |

5. Frais totaux (page 7, cellule 6; page 8, cellules 07, 16, et 29 ci-dessus) reporter à la page 5, cellule 12)

30

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - TÉLÉVISION

				2	3
Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location-acquisition au 31 août 2005 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2005 (2)	Acquisitions d'immobilisations en 2005 (3)		
\$ (omettre les cents)					
1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio.	01	04			
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)	02	05			
3. TOTAL	03	06	05		
Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition					
Solde au début de l'année	36				
Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus)	37				
Total partiel			38		
Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2005			39		
Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus)				40	
Avantages du transfert de propriété:					
<p>Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2005 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2005, pour chacune des catégories: capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.</p>					